Information relative au Nombre Total de Droits de Vote et d'Actions (Article 15 de la Loi du 2 Mai 2007)

Mont-Saint-Guibert, Belgique, le 14 novembre 2025, 19h00 CET, information réglementée – Celyad Oncology SA (Euronext : CYAD) (la « Société » ou « Celyad Oncology ») annonce en ce jour que 14.903.846 actions de CFIP CLYD (UK) Limited bénéficient d'un double droit de vote à partir du 14 novembre 2025. Par conséquent, le nombre total de droits de vote de la société s'élève désormais à 72.383.166.

Les informations suivantes sont publiées conformément à l'article 15 de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses.

Données chiffrées – Modifiées le 14 novembre 2025 à la suite du double droit de vote :

Montant Total du Capital (EUR)	9.219.154,53
Nombre Total de Titres conférant le Droit de Vote Unique	17.140.644
Nombre Total de Titres conférant le Double Droit de Vote	27.621.261
Nombre Total d'Actions	44.761.905
Nombre Total de Droits de Vote	72.383.166
Nombre Total de Warrants attribués	3.856.134
Nombre Total d'Actions avec Droit de Vote pouvant être créées à la suite de l'exercice de Warrants attribué	3.856.134
Nombre Total d'Actions diluées (Actions en Circulation + Bons de Souscription)	48.618.039
Nombre Total d'Actions diluées avec Droit de Vote	76.239.300

Personne de Contact concernant les informations réglementées (Finances, Transparence)

Conformément aux dispositions légales applicables, les notifications de participations importantes doivent nous être transmises par e-mail à l'attention de Matthew Kane, Chief Executive Officer: investors@celyad.com.

Toute question à propos de ce qui précède peut-être adressée à investors@celyad.com.

À propos de Celyad Oncology

Celyad Oncology est une société de biotechnologie axée principalement sur l'exploitation du potentiel de sa propriété intellectuelle. Celyad Oncology est basée à Mont-Saint-Guibert, en Belgique. Pour plus d'informations, visitez www.celyad.com.

Déclarations prospectives de Celyad Oncology

Ce communiqué peut contenir des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, des déclarations concernant les convictions et les attentes concernant la stratégie d'entreprise actualisée de la Société, ainsi que les bénéfices potentiels associés, les transactions et les partenariats associés, des déclarations concernant la valeur potentielle de la propriété intellectuelle de la Société, des déclarations concernant les

états financiers et la trésorerie de la Société, des déclarations concernant les futurs plans de levée de fonds de la Société, des déclarations concernant les plans de recrutement de la Société et des déclarations concernant la poursuite de l'existence de la Société. Les termes « sera », « potentiel », « continuer », « cible », « projet », « devrait » et autres expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas ces termes identifiants. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué sont basées sur les attentes et convictions actuelles de la direction et sont soumises à un certain nombre de risques, d'incertitudes et de facteurs importants connus et inconnus qui pourraient entraîner des différences significatives entre les événements, les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations réels de Celyad Oncology et ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, sans limitation, les risques liés à l'incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation; la capacité de la Société à réaliser les avantages attendus de sa stratégie d'entreprise actuelle; la capacité de la Société à développer ses actifs de propriété intellectuelle et à conclure des partenariats avec des tiers; la capacité de la Société à faire respecter ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle; la possibilité que la Société puisse enfreindre les brevets ou les droits de propriété intellectuelle d'autrui et être tenue de se défendre contre des poursuites en matière de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle; la possibilité que la Société ne puisse pas se défendre avec succès contre des réclamations pour contrefaçon de brevet ou d'autres poursuites en matière de droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait entraîner des demandes substantielles de dommages et intérêts contre la Société; la possibilité que la Société soit impliquée dans des poursuites pour protéger ou faire respecter ses brevets, ce qui pourrait être coûteux, long et infructueux; la capacité de la Société à protéger ses droits de propriété intellectuelle dans le monde entier ; la possibilité que les brevets détenus par la Société soient jugés invalides ou inapplicables; et d'autres risques identifiés dans le dernier rapport annuel de Celyad Oncology. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication du présent communiqué et les résultats réels de Celyad Oncology peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Celyad Oncology décline expressément toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué afin de refléter tout changement dans ses attentes à cet égard ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont fondées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige.

Investor & Media Contact:
David Georges, VP Finance and Administration

investors@celyad.com

Source: Celyad Oncology SA